

Elections présidentielles 22 avril et 6 mai 2012
Elections législatives 10 et 17 juin 2012

Pour VOTER,



je m'inscris
sur les listes
électorales
avant le
31 déc. 2011



ET VOUS ?

La mairie vous accueille

- lundi : 13h30-17h30
- mercredi : 13h30-18h30
- samedi : 10h-12h